



# RéCapiTuLons

**Comité Technique Local**

**DRFIP 44**

**20 décembre 2016**

**Décembre 2016**

Après lecture d'une déclaration intersyndicale sur la situation du Tripode, nous avons lu notre déclaration liminaire qui revient sur l'évitement du dialogue social, à tous niveaux et la situation extrêmement tendue dans de trop nombreux services de la DRFIP44. Avant de commencer les travaux, nous avons demandé l'examen du point suppressions d'emplois en fin de séance, car nous refusons de cogérer la pénurie.

**La Déclaration liminaire complète de la Cgt est disponible sur notre site internet :**  
[\[lien\]](#)

## **Impact du SDCI sur la DRFIP 44**

Les conséquences de la loi NOTRe (réforme territoriale) pour notre administration sont nombreuses : le seuil des intercommunalités en passant à 15 000 habitants minimum a entraîné plusieurs modifications de périmètres. De même, notre département a vu à ce jour l'émergence de sept communes nouvelles (avec la difficulté technique d'une commune nouvelle qui chevauche deux départements, le 44 et le 49). Tout ceci impacte notre réseau comptable et la direction en tire des conclusions que nous ne partageons pas forcément. Évidemment, notre administration doit s'adapter aux évolutions des collectivités territoriales mais quand cela a pour conséquence de fragiliser notre maillage territorial de trésoreries (en l'occurrence Bouaye et Derval, la question de leur pérennité est posée) en raison de transferts de postes, nous sommes en droit d'avoir au moins un chiffrage justifiant ces suppressions/réimplantations au premier janvier : population transférée, charge de travail, etc. Or le document de travail ne donne aucun chiffre ! Les collègues de Derval contestent d'ailleurs fortement le transfert d'un emploi à la trésorerie de Chateaubriant. En effet, le transfert de

charges ne correspond pas à un ETP et le poste de Derval est déjà chroniquement en sous effectif ce qui entraîne des difficultés récurrentes (pour nous rassurer, la directrice nous a dit que de toute façon le poste supprimé était vacant...). Pour Clisson, trois départs en 2017 dont la chef de poste risquent de fragiliser le poste, une attention particulière devra être portée sur leur situation. La Direction a répondu qu'elle sera « attentive aux situations », que « nous aurions dû demander les compléments d'informations avant le CTL » (pas facile, quand nous devons être partout à la fois). Neuf postes impactés par ces fusions, un accompagnement a été fait sur Pornic, sur Derval, le Loroux, Machecoul, en concertation avec les chefs de poste avant la fusion, mais ce sera fait aussi après fusion. Une partie des opérations de fusion est automatisée (dans la nuit du 28 janvier). Mme PY ne peut se prononcer sur l'avenir des trésoreries qui perdent des charges et emplois, « l'avenir du réseau n'est pas à l'ordre du jour ». L'année 2017 étant une année électorale, il ne peut y avoir aucune certitude en la matière.

## **Votes**

Contre : **CGT** (2 voix) – CFDT (2)  
Solidaire (2) – FO (2)

## Transfert du Pelp au PTGC

Le PELP est un service départemental rattaché à la Direction (division des professionnels) qui évalue la valeur locative des locaux professionnels (taxe Foncière). Le projet de la Direction était de transformer le PELP en service autonome (aujourd'hui, il est rattaché à un SIE). Bercy refuse l'autonomie du PELP, du coup la Direction propose de rattacher le service au PTGC (cadastre). Pour la CGT, le statu quo semble plus simple. Le PELP travaille uniquement la matière professionnelle (avec les SIE, PCE, BDV, DIRCOFI), il semble incohérent de rattacher ce service à la sphère fiscalité perso. Le cadre A par exemple a un rôle de technicien fiscalité professionnelle, il faut savoir lire un bilan, notamment pour les contrôles fiscaux. La direction suit notre avis, seul bémol, les travaux techniques préparatoires ont déjà commencé avant que le CTL ne se prononce ! Cela confirmant complètement ce que nous avons dit dans notre liminaire sur le dialogue social et le nombre de CTL.

### Votes

Contre: **CGT** (2 voix) – CFDT (2) – Solidaire (2) – FO (2)

La direction entend nos arguments et doit acter le statu quo.

## Concentration des bases Fidji des SPF et « entraide » entre services

Techniquement, les bases FIDJI sont en cours de concentration/mutualisation ce qui permet de faire du travail à distance. La Direction propose que le SPF de Chateaubriant travaille à distance pour le SPF de Pornic. Pour la Direction, « c'était soit ça, soit fermer le SPF de Chateaubriant ! » Nous sommes intervenus pour rappeler que la situation du SPF Chateaubriant est la situation d'un service normal, les 7 jours de délai devraient être la norme pour tous les services. La Direction ne dit pas que le « travail à distance permettra de sauver tous les postes et notre maillage territorial ». Un protocole est établi entre les deux SPF qui fixe à 30 jours de délai le seuil de déclenchement ou de mise en sommeil du dispositif (30 jours est une moyenne nationale). Le dispositif débutera entre le 16 janvier et le 10 février selon

incidences techniques. La Direction a rencontré les agents des deux SPF.

### Votes

Contre : **CGT** (2 voix) – Solidaires (2)

Abstention : CFDT (2) – FO (2)

Pour la Cgt, ce dispositif pose question au-delà du cas particulier de ces deux SPF

## Ponts naturels 2017

Si les ponts naturels sont devenus une habitude, il n'en reste pas moins que ces fermetures forcées des services sont d'une part un mépris du service public et de l'accueil, et d'autre part un mépris de agents qui pourraient vouloir travailler ces jours-là et prendre des congés sur d'autres périodes. Pour 2017, nos services seront donc fermés les 26 mai et 14 août 2017.

### Votes

Abstention : **CGT** (2 voix) – Solidaire (2) –

Pour : – FO (2) CFDT (2)

## Mise en place des pôles pénaux interrégionaux

Ce dispositif n'a pas d'impact réel pour la DRFIP 44 qui a déjà le volume de dossiers et les compétences pour gérer ces travaux.

## Bilan de la création du PRS

Le bilan a été fait par la DPRIA, un certain nombre de points nous interrogent.

La Direction constate que le PRS n'est pas « stabilisé » (effectifs, missions, simplifications,...), le service est « mouvant », les agents mutent,... Il serait bien que la Direction se pose la question du pourquoi ! Ce turnover des agents désorganise le service, avec la nécessité de suivre beaucoup de formations pour les nouveaux arrivants.

La comptabilité prend de plus en plus de place dans le travail et c'est un sujet en soi. Le service est « réorganisé » régulièrement, c'est un aveu d'impuissance par rapport aux problèmes. De nouvelles tâches arrivent comme la prise en charge de toutes les créances issues du Contrôle Fiscal Externe (vérifications). Le sous dimensionnement en effectif du PRS est un problème chronique,

de ce fait des renforts sont affectés tous les mois). Au PRS, il n'y a pas de véritable concertation avec les agents. La dernière réorganisation qui impose la poly-compétence en donnant des portefeuilles mixtes, dossiers particuliers et professionnels, crée énormément de souffrance. Le prétexte est de mieux croiser les champs, car il y a des dossiers (pas si nombreux que ça) qui sont sur les deux champs. Cela multiplie les applications informatiques avec lesquelles il faut jongler. Autre exemple de difficulté rencontrée par le service, le nombre des huissiers des Finances Publiques paraît insuffisant. Il faut parfois attendre plusieurs mois pour avoir le résultat d'une saisie vente ce qui obère l'efficacité du recouvrement.

Avec le relèvement des seuils de transfert de dossiers au PRS, une partie du travail va rester dans les services de bases (SIP, SIE, Trésoreries).

La Directrice nous a répondu : « pour que les pôles « d'excellence » fonctionnent, il faut affecter les collègues au profil ». Pour la CGT, le problème du turnover est dû au mauvais fonctionnement du service ! La formation des agents est bonne, mais à peine formés, ils demandent à partir, car ça ne se passe pas bien dans le service.

Nous avons constaté que le document de la direction ne donne aucun chiffre, Il n'y a pas de bilan qualitatif de fait (ce ne serait pas possible avec les outils informatiques !). Du coup, il n'y a pas de chiffres dans ce bilan. Nous devons croire la Direction sur parole sur notre efficacité en matière de recouvrement. Il semblerait que le travail en Pôle ne garantit pas une amélioration dans l'exercice de la mission. La mise en place de multiples Pôles départementaux est donc dogmatique. Le PRS devrait faire le recouvrement « lourd », le plus technique mais c'est très compliqué vu la charge de travail.

### Rapport d'activité 2015

Les documents présentés ont été enrichis depuis le dernier CTL où nous avons refusé de discuter ce point. Ceci étant, la comparaison avec le bilan 2014 reste cruelle. Le document de synthèse 2014 comprenait 52 pages, celui de 2015 n'en fait plus que 7.

Il est donc quasi impossible de suivre les

évolutions d'une année sur l'autre, notamment sur l'évolution des charges.

Du coup le rapport est très lisse et n'apporte pas grand-chose. Seule nouveauté, le tableau des potentialités de départ à la retraite même si l'exercice est compliqué, car les agents partent de plus en plus tard, conséquences de l'impact des contre réformes successives des retraites.

### Situation Budgétaire au 15 nov 2016

Comme tous les ans le budget initial est insuffisant ce qui met la Direction sous pression. La situation budgétaire est saine avec seulement 40 000 € de report de charges d'une année sur l'autre. La dématérialisation des factures prend du retard, car le centre qui « dématématise » les factures a pris du retard. Les économies sur les frais de courrier continuent même si les collectivités locales re-facturent des frais d'envoi. La direction SPL va faire un audit sur les collectivités qui font plusieurs envois par an et éventuellement, la Direction en tirera des conséquences sur la facturation. Pour les remboursements des frais engagés par les collègues, la priorité en fin d'année est faite pour les collègues qui engagent beaucoup de frais comme les géomètres par exemple.

### Déploiement de l'application Memo

[L'application Memo](#) est un module additionnel pour l'application Rialto qui sert au suivi du Contrôle Fiscal Externe. Après [lecture de la motion commune CGT – Solidaires](#) demandant le retrait de Rialto Memo, la Direction a répondu que ce dispositif est une protection pour les agents ! Ce dispositif est censé garantir l'impartialité du contrôle fiscal. On ne voit pas en quoi informatiser la chaîne de décision dans l'engagement d'une vérification prouvera notre neutralité. La plus-value pour le vérificateur est loin d'être évidente.

### Déménagement Saint Nazaire

Suite à la panne de chauffage à la trésorerie hospitalière, la réintégration anticipée sur De Gaulle a été décidée. Le PCE au départ ne devait pas suivre et



puis finalement, le service a été déménagé aussi. Les agents n'ont pas forcément été tenu au courant des décisions en temps réel ce qui a pu créer un sentiment d'être considéré comme des pions que l'on bouge au gré des événements.

### Astreintes téléphoniques au CGR

Une permanence horaire est imposée aux agents de 08h30 à 17h00 ce qui peut poser des problèmes avec une équipe de 4 agents, surtout en période de vacances. Les agent-es demandent un peu de souplesse quand ils sont en effectifs réduits. Par ailleurs, les SRE donneurs d'ordre sont

en réflexion sur leurs horaires.  
La Direction va étudier la question.

### Questions diverses

Par rapport, aux chiffres bruts des charges des SIP Nantes Centre et SIE Nantes centre, des discordances dans le nombre brut des dossiers ont été constatés. Hors la question des pondérations, il faut se mettre d'accord sur les charges réelles. La Direction fera des ajustements.

### Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

Marielle Arteaud – PRS  
Pierre-Yves Grellier – Pôle ICE Nantes  
Anne Herbreteau (experte) – PELP



### Contacter la CGT

- Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44 000 Nantes
- Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- Courriel : [cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr)
- Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

*Joyeuses Fêtes à tous*

